Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8770482
Centre d'intérêt: 320

La Rémunération des professeurs/chercheurs des universités du Québec, 1972-73 à 1981-82 / [Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, Direction de la planification et du développement]. -- Québec : La Direction générale, 1986.
ii, 17 p. ; 28 cm. -- (Bulletin statistique / Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires du Québec ; 86-01)

Titre de départ. Code: 7722-0104.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. Direction de la planification et du développement

Descripteur(s): Salaire * Personnel enseignant * Statistiques * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Les données sur la rémunération du personnel enseignant des universités sont examinées en fonction des facteurs suivants: le plus haut diplôme obtenu, le rang académique, le secteur disciplinaire et le sexe. Elles sont fournies par université, (y compris les diverses constituantes de l'Université du Québec) pour l'ensemble des universités francophones et anglophones, ainsi que pour l'ensemble du réseau. Le document présente les données de l'année 1972-1973. La rémunération moyenne de base de l'enseignant est passée de 15 374 $ en 1972-1973 à 43 152 $ en 1981-1982 pour un accroissement annuel de 12,3%. Un chargé d'enseignement gagnait en moyenne en 1981-1982 un montant de 28 392 $, un adjoint 34 839 $, un agrégé 43 764 $ et un titulaire 53 732 $. Pour cette même année, la rémunération moyenne des femmes était de 0,87 par rapport à celle des hommes.

Type de document: r

EDUQ 8770482

Québec

EDUQ 8770482

Bulletin statistique 86-01

Janvier 1986

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1981-82

SOMMAIRE PAGE

1. La situation générale 1
2. Le plus haut diplôme obtenu 5
3. Le rang académique 7
4. Le secteur disciplinaire 9
5. Le sexe 13

Janvier 1986 7722-0104

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science, 1986

ISSN: 0831-4942

Dépôt légal - Premier trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ET DE LA SCIENCE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRES
DIRECTION DE LA PLANIFICATION
ET DU DÉVELOPPEMENT
1033, De la Chevrotière
Édifice "G", 20e étage
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1R 5K9

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1981-82

1. LA SITUATION GÉNÉRALE (tableau 1)

- Entre la période 1972-73 à 1981-82, la rémunération moyenne de base d'un professeur/chercheur des universités du Québec a augmenté de 183,0%, passant de 15 374 $ à 43 512 $. Cette augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 12,3%.

- En 1972-73, la différence entre la rémunération moyenne la plus élevée (à l'École nationale d'administration publique) et la moins élevée (au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois) des établissements universitaires était de 4 962 $; en 1981-82, de 15 062 $ (49 601 $ à Polytechnique et 34 539 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue).

- En 1972-73, les rémunérations les plus élevées se retrouvaient à l'École nationale d'administration publique (16 838 $), à l'École Polytechnique (16 568 $) et à l'Université McGill (16 172 $). En 1981-82, c'est à l'École Polytechnique (49 601 $), à l'École nationale d'administration publique (48 470 $) et à l'Institut national de la recherche scientifique (47 163 $) qu'on les retrouve.

- Les augmentations annuelles moyennes les plus importantes pendant la période considérée ont eu lieu à l'Institut national de la recherche scientifique (14,6%), à l'Université du Québec à Chicoutimi (13,3%); les augmentations les plus faibles à l'Université McGill (10,9%) et à l'Université Concordia (12,1%).

Les écarts entre les moyennes de rémunération des établissements ne sont pas qu'une différence pure de rémunération, mais comportent aussi des différences dues à des facteurs structurels tels que l'âge, la discipline, le rang académique, l'expérience, etc... Les écarts entre les salaires moyens de chacune des universités par rapport à la moyenne du réseau ont diminué pendant la période: l'écart moyen qui était de 7,5% en 1972-73 était tombé à 6,7% en 1981-82. Une analyse plus poussée révélerait que plusieurs facteurs sont responsables à des degrés divers des différences; on en retrouvera certains éléments dans le rapport sur la Caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1981-82.

TABLEAU 1

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 ET 1981-82

UNIVERSITE	1972-73			1981-82			VARIATION (%) ANNUELLE DE LA REMUNERATION (1)
	NBRE	REMUNERATION ($)	ECART PAR RAPPORT AU RESEAU (%)	NBRE	REMUNERATION ($)	ECART PAR RAPPORT AU RESEAU (%)	
LAVAL	1199	15742	2.4	1544	45394	4.3	12.5
MONTREAL	1180	15509	0.9	1400	45446	4.4	12.7
H.E.C.	74	15644	1.8	122	43977	1.1	12.2
POLYTECHNIQUE	175	16568	7.8	202	49601	14.0	13.0
du QUEBEC							
CHICOUTIMI	141	13317	(13.4)	145	41132	(5.5)	13.1
MONTREAL	377	14415	(6.2)	441	41315	(5.0)	12.4
RIMOUSKI	79	12996	(15.5)	114	38914	(10.6)	13.0
TROIS-RIVIERES	201	14356	(6.6)	274	42750	(1.8)	12.9
C.E.U.O.Q.	31	11876	(22.8)	0	0	-	-
U.Q.A.H.	0	0	-	72	40129	(7.8)	-
C.E.U.A.T.	0	0	-	43	34539	(20.6)	-
E.N.A.P.	10	16838	9.5	23	43470	11.4	12.5
E.T.S.	0	0	-	24	43737	0.5	-
I.A.F.	0	0	-	31	45678	5.0	-
I.N.R.S.	69	13883	(9.7)	70	47163	8.4	14.6
TELE-UNIVERSITE	0	0	-	12	39482	(9.3)	-
TOTAL U. du Q.	908	14008	(8.9)	1249	41605	(4.2)	12.9
SHERBROOKE	525	15090	(1.8)	599	44593	2.5	12.8
UNIV. FRANCOPHONES	4069	15236	(0.9)	5116	44541	2.4	12.7
CONCORDIA	554	14570	(5.2)	623	40620	(6.6)	12.1
BISHOP'S	64	14808	(3.2)	78	42404	(2.5)	12.3
McGILL	1296	16172	5.2	1342	40996	(5.8)	10.9
UNIV. ANGLOPHONES	1914	15666	1.9	2043	40935	(5.9)	11.3
TOTAL RESEAU	5983	15374	-	7159	43512	-	12.3

(1): LA VARIATION ANNUELLE MOYENNE EST CALCULEE DE LA FACON SUIVANTE:

$$(TM / TO)^{1/N} - 1$$

N EST EGAL AU NOMBRE D'ANNEES -1, TM LA REMUNERATION DE LA DERNIERE ANNEE ET TO LA REMUNERATION DE LA PREMIERE ANNEE

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 03-11-10 (09/3A3)

2. LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (tableau 2)

- La rémunération moyenne selon le plus haut diplôme obtenu, varie beaucoup entre les établissements en 1981-82. Pour les détenteurs de diplômes de 1er cycle, la moyenne du réseau est de 41 483 $ avec un minimum de 30 822 $ au Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue et un maximum de 54 951 $ à l'École Polytechnique. Pour les détenteurs de diplômes de 2e cycle, la moyenne du réseau se situe à 40 079 $ avec un minimum de 34 546 $ au Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue et un maximum de 54 816 $ à l'Institut Armand-Frappier. Pour les détenteurs de diplômes de 3e cycle, la moyenne du réseau se situe à 45 460 $ avec un minimum au Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue de 38 960 $ et un maximum de 51 619 $ à l'École nationale d'administration publique.

- On observe que des professeurs ayant un diplôme de 1er cycle ont une rémunération moyenne plus élevée que ceux de 2e cycle; il en est de même, cependant à un degré beaucoup moins important, des professeurs ayant un diplôme de 2e cycle par rapport à ceux de 3e cycle et ceux de 1er cycle par rapport à ceux de 3e cycle. La rémunération ne varie donc pas toujours avec le niveau du diplôme; l'expérience qui souvent n'est pas liée au diplôme peut expliquer cette situation.

TABLEAU 2

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, 198?-82

UNIVERSITE	1er CYCLE	2e CYCLE	3e CYCLE	TOTAL	DIFFERENCE (%)		
					2e - 1er	3e - 2e	3e - 1er
LAVAL	45007	43448	46089	45394	-3.5	6.1	2.4
MONTREAL	41313	40342	48402	45446	-2.4	20.0	17.2
H.E.C.	36975	44161	45779	43977	19.4	3.7	23.8
POLYTECHNIQUE	54951	50695	48330	49601	-7.7	-4.7	-12.0
du QUEBEC							
CHICOUTIMI	37773	38693	44497	41132	2.4	15.0	17.8
MONTREAL	39620	36466	44016	41315	-8.0	20.7	11.1
RIMOUSKI	38322	36457	42372	38914	-4.9	16.2	10.6
TROIS-RIVIERES	39015	40529	44663	42750	3.9	10.2	14.5
U.Q.A.H.	38837	39607	42124	40129	2.0	6.4	8.5
C.E.U.A.T.	30822	34546	38960	34539	12.1	12.8	26.4
E.N.A.P.	0	46791	51619	48470	-	10.3	-
E.T.S.	44122	41930	46257	43737	-5.0	10.3	4.8
I.A.F.	49311	54816	45237	45678	11.2	-17.5	-8.3
I.N.R.S.	0	46927	47217	47163	-	0.6	-
TELE-UNIVERSITE	39084	38479	40025	39482	-1.5	4.0	2.4
TOTAL U. du Q.	38911	38675	44431	41685	-0.6	14.9	14.2
SHERBROOKE	43256	40351	46797	44593	-6.7	16.0	8.2
UNIV. FRANCOPHONES	42767	41094	46568	44541	-3.9	13.3	8.9
CONCORDIA	36427	38134	41931	40620	4.7	10.0	15.1
BISHOP'S	39263	42384	42806	42404	7.9	1.0	9.0
McGILL	37117	36671	43443	40996	-1.2	18.5	17.0
UNIV. ANGLOPHONES	37000	37319	42930	40935	0.9	15.0	16.0
TOTAL RESEAU	41483	40079	45460	43512	-3.4	13.4	9.6

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-24 (09/3A3)

3. LE RANG ACADÉMIQUE (tableau 3)

. La progression du professeur/chercheur dans les rangs académiques se reflète par des rémunérations de base moyenne plus élevées. Un chargé d'enseignement gagne en moyenne en 1981-82 un montant de 28 932 $, un adjoint 34 839 $, un agrégé 43 764 $ et un titulaire 53 732 $.

. Il faut noter également que pour chacun des rangs académiques, on observe des écarts dans la rémunération de base moyenne par établissement universitaire; ils sont cependant moins prononcé que dans le cas du plus haut diplôme obtenu. Ainsi, pour un chargé d'enseignement, la rémunération varie d'un minimum de 23 894 $ à l'Université Concordia à un maximum de 36 649 $ à l'Université du Québec à Hull. Il en est ainsi pour les autres rangs, l'écart entre la rémunération moyenne la plus basse et la plus haute se situant à 30,7% pour les agrégés, 21,1% pour les titulaires et 26,7% pour les adjoints; à noter que ce sont des universités différentes dans chaque cas qui ont les rémunérations moyennes les plus élevées ou les plus basses.

TABLEAU 3

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE RANG ACADEMIQUE, 1981-82

UNIVERSITE	CHARGE D'ENSEIGNEMENT	ADJOINT	AGREGE	TITULAIRE	AUTRE	TOTAL
LAVAL	32384	39294	44429	52164	30375	45394
MONTREAL	26052	35818	46649	56696	35288	45446
H.E.C.	29072	36384	48609	57261	0	43977
POLYTECHNIQUE	28462	37233	48477	56773	30707	49601
du QUEBEC						
CHICOUTIMI	26457	34932	44296	51779	40123	41132
MONTREAL	26889	34376	43239	49906	39584	41315
RIMOUSKI	26826	33409	41796	51489	38106	38914
TROIS-RIVIERES	25380	34940	44447	52546	0	42750
U.Q.A.H.	36649	39174	43518	0	0	40129
C.E.U.A.T.	28826	34822	37193	0	40801	34539
E.N.A.P.	0	33942	48245	57862	0	48470
E.T.S.	0	31298	42748	47776	0	43737
I.A.F.	0	37835	46490	57054	0	45678
I.N.R.S.	0	36657	44189	52578	0	47163
TELE-UNIVERSITE	0	0	0	0	39482	39482
TOTAL U. du Q.	27277	35213	43807	51358	39559	41685
SHERBROOKE	27735	36571	44489	53268	0	44593
UNIV. FRANCOPHONES	29724	36386	45076	53812	35771	44541
CONCORDIA	23894	31184	43162	54213	29672	40620
BISHOP'S	24602	31240	41328	52962	0	42404
McGILL	28364	31013	39777	53342	28168	40996
UNIV. ANGLOPHONES	26271	31077	40967	53491	28741	40935
TOTAL RESEAU	28932	34839	43764	53732	34514	43512

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (09/3AJ)

4. LE SECTEUR DISCIPLINAIRE (tableau 4)

- Ce sont les professeurs/chercheurs oeuvrant dans le groupe médical des sciences de la santé qui ont en 1981-82 la rémunération de base moyenne la plus élevée, soit 45 868 $. Parmi ce groupe, ceux qui oeuvrent à l'Institut national de la recherche scientifique, ont des rémunérations supérieures à cette moyenne, soit 51 687 $, tandis qu'elle est de 33 307 $ à l'Université du Québec à Chicoutimi.

- Les professeurs/chercheurs du secteur des sciences pures reçoivent la deuxième rémunération moyenne en importance (45 843 $). C'est à l'École Polytechnique que les professeurs/chercheurs de ce secteur sont les mieux rémunérés, 55 863 $; pour les professeurs de ce secteur à la Télé-Université, la rémunération moyenne se situe à 37 455 $.

- Les professeurs/chercheurs du groupe des sciences appliquées suivent de très près ceux des sciences pures avec une rémunération moyenne de 45 075 $. L'École Polytechnique et l'École nationale d'administration publique se situent nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec 49 657 $ et 50 354 $ respectivement et le Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue le plus au-dessous avec 30 296 $.

- Le secteur des lettres vient au quatrième rang avec une rémunération moyenne de 43 651 $. L'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal avec une rémunération moyenne de 45 789 $ et 45 507 $ sont en tête du peloton, le Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue assez en-dessous avec 36 552 $.

- Vient en cinquième place le secteur des sciences humaines avec une rémunération moyenne de 42 872 $. L'Institut national de la recherche scientifique et l'École nationale d'administration publique sont nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec des rémunérations moyennes de 49 067 $ et 49 119 $ respectivement, tandis que l'École Polytechnique est nettement au-dessous avec une rémunération moyenne de 32 311 $.

- Le secteur administration vient ensuite; la rémunération moyenne se situe à 41 156 $ pour le réseau. C'est à l'École nationale d'administration publique et à l'École des hautes études commerciales que se versent les rémunérations moyennes les plus élevées (47 877 $ et 44 108 $ respectivement).

- Le secteur des sciences de l'éducation tient la septième place; la rémunération moyenne s'établit à 40 557 $ avec une moyenne institutionnelle aussi élevée que 55 260 $ à l'Institut national de la recherche scientifique. Les autres établissements se situent assez près de la moyenne du réseau.

- Les arts suivent de près avec 39 514 $. L'Université du Québec à Hull est nettement au-dessus de cette moyenne avec une rémunération moyenne de 47 612 $ tandis que le Centre d'études universitaires de l'Abitibi-Témiscamingue est nettement au-dessous (26 457 $).

- Les professeurs/chercheurs du groupe paramédical des sciences de la santé viennent en dernier lieu avec une rémunération de base moyenne de 37 840 $. Tous les établissements gravitent assez près autour de cette moyenne, sauf l'Université du Québec à Rimouski (25 455 $), le Centre d'études universitaires en Abitibi-Témiscamingue (30 377 $) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (31 588 $).

TABLEAU 4

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE, 1981-82

UNIVERSITE	SCIENCES DE LA SANTE		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUEE	SCIENCES HUMAINES	EDUCATION	ADMINISTRATION	ARTS	LETTRES	AUTRES	TOTAL
	MEDICAL	PARAMEDICAL									
LAVAL	51109	39205	47289	46974	44155	42330	41345	42721	45789	0	45394
MONTREAL	48195	39572	48784	43393	45055	40430	42331	42287	44811	51431	45446
H.E.C.	0	0	42570	42842	45541	0	44108	0	0	37235	43977
POLYTECHNIQUE	0	0	55863	49657	32311	0	0	0	0	0	49601
du QUEBEC											
CHICOUTIMI	33307	38275	44305	40760	40498	42369	39034	37628	39875	37294	41132
MONTREAL	36808	0	42318	41423	40485	42793	38711	39812	45507	0	41315
RIMOUSKI	0	25455	41858	36964	38535	37985	36759	43495	39779	0	38914
TROIS-RIVIERES	46926	31588	45573	42451	42978	40985	39883	42698	44048	0	42750
U.Q.A.H.	0	36788	0	33293	39446	41462	39861	47612	40409	0	40129
C.E.U.A.T.	0	30377	39256	30296	37256	35209	32476	26457	36552	0	34539
E.N.A.P.	0	0	0	50354	49119	0	47877	0	0	0	48470
E.T.S.	0	0	0	43737	0	0	0	0	0	0	43737
I.A.F.	47604	0	44889	0	0	0	0	0	0	0	45678
I.N.R.S.	51687	0	46719	43991	49067	55260	32304	0	44861	0	47163
TELE-UNIVERSITE	33307	0	37455	0	38331	51835	0	41826	40563	0	39482
TOTAL U. du Q.	44868	34088	44213	42018	41291	41326	39244	40077	43448	37294	41685
SHERBROOKE	48503	37480	45897	46373	41824	41299	42371	0	43984	43174	44593
UNIV. FRANCOPHONES	48806	38774	46715	46419	43409	41309	41353	41506	44743	43234	44541
CONCORDIA	0	0	42857	40595	40860	36388	39248	36566	44104	47844	40620
BISHOP'S	0	0	43695	44937	44298	43303	39059	39980	39853	0	42404
McGILL	39773	34413	44619	41320	41172	38179	42413	35786	40570	0	40996
UNIV. ANGLOPHONES	39773	34413	44052	41142	41246	37660	40666	36393	41652	47844	40935
TOTAL RESEAU	45868	37840	45843	45075	42872	40557	41156	39514	43651	43892	43512

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-36 (09/3A3) (36/1a10)

5. Le SEXE (tableau 5)

. Le salaire des professeurs/chercheurs du sexe féminin du réseau universitaire québécois s'est maintenu à 0,87 de celui des hommes pendant la période. Cependant le salaire des femmes a fait un bond important à l'École des hautes études commerciales (de 0,64 à 0,85) tandis qu'on notait des baisses considérables à l'Institut national de la recherche scientifique (de 1,14 à 0,84) et à l'Université du Québec à Chicoutimi (de 1,16 à 0,95).

. Ce phénomène s'explique en grande partie par la différence dans la répartition des hommes et des femmes selon le rang académique. En effet, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans les rangs académiques inférieurs (chargés d'enseignement et adjoints), 45,8% contre 23,6% pour les hommes. On observe par ailleurs que le salaire moyen des hommes et des femmes pour un même rang académique est presque identique. Cette concentration des femmes dans les premiers rangs académiques pourrait à son tour s'expliquer par le fait que les femmes se sont engagées dans certaines carrières qu'à une époque assez récente. Il faut noter également qu'un pourcentage beaucoup plus faible de femmes détient un diplôme de 3e cycle (43,3% comparativement à 63% pour les hommes).

. Au niveau des établissements, on observait des comportements différents dans la rémunération selon le sexe: la rémunération moyenne des femmes en 1981-82 était plus élevée que celle des hommes à la Télé-Université (1,11), elle se rapprochait davantage de celles des hommes dans les établissements suivants: l'Université du Québec à Chicoutimi (0,95), l'Institut Armand-Frappier (0,95), l'Université Laval (0,91), l'Université du Québec à Rimouski (0,90), et l'Université Concordia (0,90). Elle était un peu plus faible que pour l'ensemble du réseau dans les

universités Bishop's (0,76) et à l'École Polytechnique (0,65). La différence dans la structure des programmes académiques (existence de facultés de médecine et de génie dans certains établissements seulement, etc.) apparaît comme la cause principale de ces écarts.

- La rémunération annuelle moyenne des femmes a augmenté entre 1972-73 et 1981-82 plus rapidement que celle des hommes à l'École des hautes études commerciales (14,0% par rapport à 12,2%). Pour les autres universités, on observe une diminution.

TABLEAU 5

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE SEXE, 1981-82

UNIVERSITE	HOMMES			FEMMES			FEMMES/HOMMES	
	1972-73 ($)	1981-82 ($)	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73 ($)	1981-82 ($)	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73	1981-82
LAVAL	16035	45929	12.4	13676	41648	11.8	0.85	0.91
MONTREAL	16088	47069	12.7	12780	39620	12.0	0.79	0.84
H.E.C.	15951	44916	12.2	10275	38182	14.0	0.64	0.85
POLYTECHNIQUE	16568	50039	13.1	0	32340	-	-	0.65
du QUEBEC								
CHICOUTIMI	13240	41333	13.5	15400	39391	9.8	1.16	0.95
MONTREAL	14445	42518	12.7	14258	37864	10.3	0.99	0.89
RIMOUSKI	12978	39969	13.3	13063	35961	10.7	1.01	0.90
TROIS-RIVIERES	14344	43466	13.1	14468	38683	10.3	1.01	0.89
C.E.U.O.Q.	11155	0	-	13638	0	-	1.22	-
U.Q.A.H.	0	40850	-	0	38118	-	-	0.93
C.E.U.A.T.	0	35433	-	0	30627	-	-	0.86
E.N.A.P.	17007	48726	12.4	15318	42835	10.8	0.90	0.88
E.T.S.	0	43737	-	0	0	-	-	-
I.A.F.	0	46167	-	0	43637	-	-	0.95
I.N.R.S.	13801	47587	14.7	15682	40172	9.9	1.14	0.84
TELE-UNIVERSITE	0	38421	-	0	42664	-	-	1.11
TOTAL U. du Q.	13985	42589	13.2	14164	37904	10.3	1.01	0.89
SHERBROOKE	15234	45237	12.9	13191	38813	11.4	0.87	0.86
UNIV. FRANCOPHONES	15507	45513	12.7	13360	39460	11.4	0.86	0.87
CONCORDIA	14982	41319	11.9	12444	37094	11.5	0.83	0.90
BISHOP'S	15222	43349	12.3	11664	32816	10.9	0.77	0.76
McGILL	16643	42064	10.9	13751	36094	10.1	0.83	0.86
UNIV. ANGLOPHONES	16112	41089	11.2	13327	36323	10.5	0.83	0.87
TOTAL RESEAU	15696	44488	12.3	13348	38522	11.2	0.85	0.87

(1): LA VARIATION ANNUELLE MOYENNE EST CALCULEE DE LA FACON SUIVANTE:

$$(TM / TO)^{1/N} - 1$$

N EST EGAL AU NOMBRE D'ANNEES -1, TM LA REMUNERATION DE LA DERNIERE ANNEE ET TO LA REMUNERATION DE LA PREMIERE ANN

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (03/1A1) (09/3A3)
CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (03/2A2) (09/3A3)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Dans l'exposé et les tableaux du présent document, il s'agit de la rémunération annuelle de base des professeurs/chercheurs. Elle est définie comme "le traitement annuel tel que défini dans les conventions collectives ou dans les contrats d'embauche du personnel professionnel". Cette rémunération exclut: les rémunérations en sus pour des tâches additionnelles (enseignement non prévu dans une tâche normale, tâches administratives...) et les montants forfaitaires découlant de l'indexation au coût de la vie.

Il s'agit du nombre total de professeurs/chercheurs engagés à plein temps (y compris ceux qui étaient en congé d'études et en congé sabbatique) ayant été à l'emploi des établissements. Ce mode de calcul ne tient pas compte du nombre de mois travaillés et peut comptabiliser plus d'une fois le même individu si celui-ci a changé d'unité administrative (faculté ou département) ou de statut d'emploi au cours de l'année observée.

Le lecteur plus particulièrement intéressé à obtenir des données additionnelles est prié de contacter messieurs Magdy Rizk ou Jean-Marc Dion de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science - Édifice "G" - 20e étage, 1033, de la Chevrotière, QUÉBEC QC - G1R 5K9 - Numéro de téléphone (418) 643-7923.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Science et de la Technologie
**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires**